

4500136433
907 A0.



Le Président de l'Université de Bretagne Sud

Vu la délibération du conseil de l'ENSIBS en date du 28 mai 2020,

ARRETE N° 73-2020

Art 1 : La Présidente de l'Université de Bretagne Sud valide l'attribution de la subvention sur le budget de l'ENSIBS à l'association suivante :

- Association des Ingénieurs de l'ENSIBS pour un montant de 4 000 euros

Article 2 : le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté

A Lorient, le 7 juillet 2020
La Présidente de l'Université
de Bretagne Sud,

